



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12/03/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	8	9

L'an 2024, le 12 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 05/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/03/2024.

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. POISSON André, Maire, M. CHENAULT Yohann, Mme ASSELIN Caroline, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. PELLETIER Laurent, M. FRAPPIN Christophe, M. FRANCCART Jean-Luc

Excusé ayant donné procuration : M. BAUNARD Dominique à M. FRAPPIN Christophe

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

Secrétaire de séance : Mme ASSELIN Caroline

D2024_07 – Photocopieur

Mme Caroline ASSELIN, 2^{ème} Adjointe au Maire explique au Conseil Municipal que le contrat de location de 5 ans du photocopieur de la mairie arrive à échéance en juin prochain.

En 2019, la commune avait renouvelé auprès de Dactyl Buro, la location et la maintenance d'un photocopieur Konica Minolta multi fonction numérique couleur avec connexion réseau pour la mairie puis 1 an après avait pris le module agrafage externe en mode livret pour l'impression du bulletin communal.

Dactyl Buro a été reprise par Konica Minolta.

Elle fait part des propositions de location de Konica Minolta, Rex Rotary et Xerox, pour un engagement sur 5 ans :

	Konica Minolta	Rex Rotary	Xerox	Xerox
Photocopieur	Konica Minolta BHC 257 i	IMC2010 copieur numérique ARDF	Xerox C8130	Xerox C7125
Loyer trimestriel du matériel	405,00 € HT	590,00 € HT	523,00 € HT	472,86 € HT
Engagement minimum à la page N&B	Pour 1 500 pages	Pour 1 800 pages	Pour 1 500 pages	Pour 1 500 pages
Prix à la page N&B suppl.	0,0035 € HT	0,0040 € HT	0,0028 € HT	0,0028 € HT
Engagement minimum à la page couleur	Pour 3 000 pages	Pour 3 650 pages	Pour 3 000 pages	Pour 3 000 pages
Prix à la page couleur suppl.	0,0350 € HT	0,0400 € HT	0,0275 € HT	0,0275 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **accepte** le devis de Konica Minolta pour la location qui s'élève à 295,00 € HT / trimestre soit avec un engagement coût / copie à 405,00 € HT / trimestre, le mieux disant.
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à cette location.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
 Au registre suivent les signatures

En mairie, le 13/03/2024

Le Maire,
 André Poisson



Le secrétaire de séance,
 Caroline ASSELIN

